

## 600 pêcheurs plaisanciers manifestent en ville



**Les manifestants, après s'être rassemblés devant les bureaux des Affaires maritimes, sont partis manifester en ville.**

Ils sont venus de tout le département pour demander le retrait de l'arrêté réglementant la pratique de la pêche de plaisance à pied dans la Manche.

Les pêcheurs plaisanciers ont été eux-mêmes surpris de la mobilisation, hier en début d'après-midi. Ils étaient 600, venus de tout le département mais aussi, pour quelques-uns, de Bretagne, pour demander le retrait de l'arrêté réglementant la pratique de la pêche de plaisance à pied sur les côtes de la Manche. **« Nous disons non à des quotas instaurés sans justification scientifique, non à l'interdiction d'utiliser des leurres, nous voulons pouvoir utiliser des balances. »** Hier, tous étaient d'accord avec le président du Comité 50 de la pêche maritime de loisir, Jean Lepigouchet, pour prêter tous les maux au fameux arrêté que les Affaires maritimes ont promulgué au mois de février.

Une délégation composée des présidents d'associations de la Manche, de trois conseillers généraux (dont un représentant le président du conseil général Jean-François Le Grand) et du président de la Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France a rencontré l'administrateur des Affaires maritimes de Granville qui a élaboré le texte, Yvan Guitton. Ils lui ont remis une pétition signée par 7 500 personnes, avant de lui demander de retirer l'arrêté et d'organiser une nouvelle réunion de concertation.

« Cet arrêté pénalise le tourisme »

Dans le bureau du directeur départemental des Affaires maritimes, les pêcheurs ont présenté leurs griefs, devant un administrateur qui les a écoutés sans répondre. **« Nous vous demandons de reconnaître vos erreurs, a souligné Jean Lepigouchet. On travaille sur la préservation de la ressource. Il nous faut des règlements simples, et pas des mesures, comme dans ce texte, qui n'existent dans nul autre département. »** Des propos appuyés par Michel Laurent, conseiller général de Beaumont-Hague, qui représentait le président du Département. **« Cet arrêté pénalise le tourisme, alors que la Manche, avec ses 330 km de côtes, veut développer cette activité. »** Des propos appuyés par Roland Sourisse, conseiller général de Tournelville. **« Les pêcheurs plaisanciers ne sont pas des voyous. Avec ces mesures, on incite les gens à manifester. »**

Yvan Guitton a pris acte et informera le préfet de région **« de votre souhait d'une nouvelle réunion. Je lui transmettrais également votre pétition. »** Après le départ des manifestants, l'administrateur estimait **« que certains points pouvaient faire l'objet de nouvelles discussions, même si cet arrêté a déjà fait l'objet d'une longue concertation. »** Sur le point de l'instauration de quotas, il souligne **« qu'il était nécessaire de quantifier les notions de consommation familiale, qui étaient la mesure avant février. »** Et pour la pêche à la balance, Yvan Guitton estime que **« dans 80 % des cas, les crabes qui sont pêchés sous-taille de cette façon sont gardés par les pêcheurs. C'est pour ça qu'on interdit cette pratique. »**

Après la rencontre, les 600 pêcheurs plaisanciers sont partis en manifestation en centre-ville, puis une délégation a rencontré des élus de la Communauté urbaine de Cherbourg. Avant d'applaudir longuement leur président national, Jean Kiffer, qui a demandé l'abrogation de l'arrêté **« scélérat qui met en place des mesures scandaleuses »**.